

Communiqué de presse

16 février 2017

Inscrire son enfant en accueil collectif : entre plaisir, activités et socialisation

Comment sont prises, au sein des familles, les décisions pour inscrire un enfant au sein d'un accueil collectif ? Quelles sont les motivations à la première inscription en centre de loisirs, mini-camp ou colonie de vacances ? Quelle est la place de l'enfant ou de l'adolescent dans ces décisions familiales ? Et quelle est l'expérience des jeunes au sein de ces accueils collectifs ? La dernière étude de l'Ovlej répond à toutes ces questions. Le rapport complet, publié par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) dans la collection « Dossier d'étude », est dorénavant disponible.

Près de 380 adolescents âgés de 11 à 17 ans ont été interrogés pour l'étude et ces jeunes plébiscitent les centres de loisirs et les colos : 86 % ont aimé aller au centre de loisirs quand ils étaient à l'école primaire et 78 % de ceux partis en colo sont repartis après leur premier séjour. Mais, au départ, pourquoi ont-ils été inscrits au sein d'un accueil collectif ?

Inscrire son enfant en accueil collectif : quelle place laissée à la parole des enfants ?

L'idée d'inscrire son enfant en centre de loisirs pour la première fois intervient, en premier lieu, lorsque les parents rencontrent des problèmes de garde (47 %) ou lorsque l'enfant entre à l'école (26 %), répondant ainsi à des questions d'organisation des temps des familles. Pour 29 % des parents néanmoins, l'idée d'inscrire son enfant en centre de loisirs répond simplement à l'envie qu'il puisse faire des activités. La première inscription en centre de loisirs intervient, en moyenne, à l'âge de 5 ans, la demande de l'enfant est donc peu fréquente (8 %).

Le premier mini-camp a lieu en moyenne à 7 ans et la première colonie à 9 ans. Or, plus l'enfant grandit et plus les décisions deviennent « familiales » : 16 % des premières inscriptions en mini-camp et 30 % de celles en colonies répondent à une demande de l'enfant. Ce souhait est d'ailleurs le premier déclencheur du départ en colonie. Si ces proportions peuvent tout de même paraître faibles, il est important de noter que 75 % des jeunes avaient envie de partir en mini-camp la première fois et 81 % pour les colonies. L'expérience positive que la plupart d'entre eux vivront au sein de ces accueils collectifs leur donnera l'envie d'y revenir, comme le montre la forte proportion d'adolescents ayant connu plusieurs séjours en colos.

Les activités comme support de l'apprentissage de la relation aux autres

Inscrire son enfant dans un accueil collectif c'est, pour les parents, avant tout pour que leur enfant s'amuse. Cependant, au-delà de cette dimension ludique, le rôle éducatif que portent ces structures

Ovlej

07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon – 75015 Paris

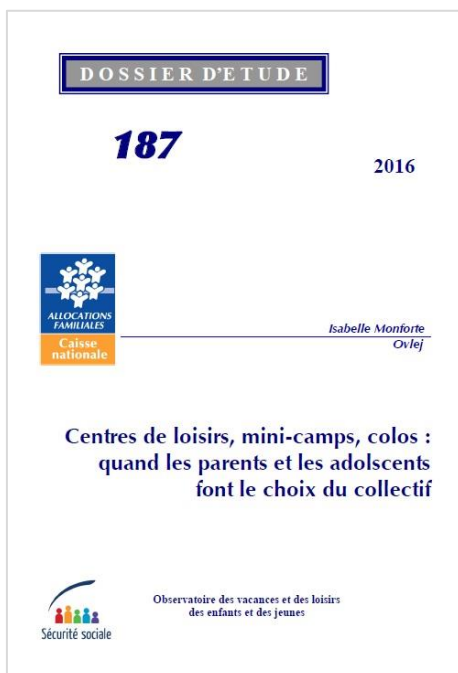
www.ovlej.fr

Association constituée de

intéresse les familles : près de 2/3 des parents expriment des attentes éducatives marquées dans les centres de loisirs et près de 6 familles sur 10 dans les colos. L'intérêt porté à la diversité des activités proposées, à l'ouverture à de nouvelles relations amicales et, pour les séjours, à la découverte de territoire ou de pays, traduit l'attention que les parents portent au développement des compétences et à la socialisation de leur enfant.

Si le choix d'un séjour dépend très fortement des activités proposées et de la destination, ce « contenu » se traduit, pour les adolescents interrogés, par le fait d'expérimenter, de découvrir, de vivre des temps informels en relation avec d'autres, voire de construire ses propres vacances. Les centres de loisirs, mini-camp et colonies de vacances sont également décrits comme des lieux de socialisation amicale : les jeunes aiment y retrouver leurs amis ou apprendre à en connaître d'autres. Et cet apprentissage du lien social se confirme et se renforce au fil des expériences : si, lors de leur premier séjour, seulement un tiers des adolescents interrogés souhaitait partir en colo pour rencontrer d'autres jeunes, cette proportion atteint près de 50 % pour le séjour suivant.

Retrouvez les résultats complets dans le rapport à télécharger sur www.ovlej.fr.



Cette enquête a été conduite, en avril 2014, auprès d'un échantillon représentatif d'usagers de 900 familles et de près de 380 adolescents âgés de 11 à 17 ans. Elle a été réalisée avec la collaboration et le soutien financier de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, d'Aludéo, du Comité Central d'Entreprise SNCF, de la Fédération Générale des PEP, d'Odcvl, de Temps Jeunes, de Vacances Voyages Loisirs ainsi que la Fédération des Aroéven pour la communication.

Ovlej

07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon – 75015 Paris

www.ovlej.fr

Association constituée de